Elections Législatives du 30 Novembre 1958

4e Circonscription

Electrices, Electeurs,

Je remercie vivement les 11 757 électeurs et électrices qui, dimanche dernier m'ont apporté leurs suffrages et m'ont classé en tête des partisans du « **OUI** » au Général de Gaulle.

Fort de la confiance que vous m'avez ainsi témoignée et de l'appui qu'ont décidé de m'apporter d'autres candidats, je maintiens ma candidature pour le scrutin de ballottage du 30 novembre 1958.

Vous pouvez compter sur moi, car je resterai fidèle à mon programme de défense de tous les intérêts sans exception, en mettant mes connaissances juridiques au service de tous.

Cultivateurs, Fonctionnaires, Commerçants, Ouvriers, Artisans, Employés, Marins de toutes les navigations, etc...

UNISSEZ-VOUS sur mon nom pour que la Nouvelle République française soit mise au service des grandes causes de la Paix et de la fraternité des hommes.

VIVE de GAULLE

Vive la République

Vive la Cironscription de Guingamp

Alain LE GUEN

Docteur en droit (Sciences Politique et Economique)
Avoué Diplômé
Secrétaire Général de la Chambre d'Agriculture des C.-du-N.
Conseiller juridique de la C. G. A.
Cultivateur à Plouha

CANDIDAT RÉPUBLICAIN

D'ACTION SOCIALE, FAMILIALE ET RURALE

présenté par le **M. R. P.**

Remplaçant éventuel :

François LALLOUR, 1er Adjoint au Maire de CALLAC.

IMPRIMERIE MODERNE. — SAINT-BRIEUC